



Titre de séjour et passeport périmé

Par **Ho**, le **18/06/2019** à **17:29**

Bonjour, j'ai rendez vous à la Sous-préfecture ce jeudi. Je viens de m'apercevoir que mon passeport chilien est périmé depuis le 16 juin de 2019. Je voudrais savoir quels problèmes je vais avoir au moment de la demande de renouvellement de mon titre de séjour père d'enfant français, en sachant que j'habite en France depuis 5 ans, et j'ai renouvelé le même titre 2 fois déjà. J'ai déjà fait la demande pour renouveler mon passeport chilien, mais cela prends au moins un mois et demi. Vais-je avoir un récépissé ? Éventuellement, peux je voyager dans l'Europe avec, ou je peux le faire qu'avec mon titre de séjour ou mon passeport ? Merci beaucoup d'avance. Cordialement, Horacio.